

Heure limite de restitution des Vélos :

18h00



Que faire en cas de casse ou de vol du ou des vélos loués ?

Contactez la location de vélos à Noyelles-sur-Mer au **09.71.04.98.32**.

Si vous rencontrez un problème de type casse ou vol du vélo, le Chemin de Fer de la Baie de Somme pourra procéder à une intervention dans un rayon de 20 kilomètres autour de la gare de Noyelles-sur-Mer (réparation ou échange avec un autre vélo en fonction des stocks disponibles). **En cas d'indisponibilité des équipes d'intervention, vous pourrez utiliser les trains diesel et vapeur au départ de Le Crotoy, Morlay, Saint-Valery Sur Somme, Lanchères, et Cayeux sur Mer. Calendrier et Horaires sur chemindefe-baiedesomme.fr.**

L'assistance au rapatriement est gratuite en cas de problèmes inhérent au vélo, liés à un mauvais entretien ou à un défaut de fabrication. L'assistance pour les problèmes de type déraillement, épuisement de la batterie, crevaison, casse suite à une mauvaise utilisation sont facturés à un prix forfaitaire de 100 € TTC par intervention du loueur, ainsi que le coût des réparations.

En cas de vol, le client devra, le plus rapidement possible, se rendre dans un commissariat de gendarmerie pour dépôt de plainte. (Casernes les plus proches : Rue et Saint-Valery sur Somme)

Caution

Avant la remise en main propre des vélos, une caution est demandée, prélevable en cas de vol ou de casse du vélo. Elle est possible en espèces, chèque, ou par Empreinte Bancaire. Le plafond total de la caution est fixé à 500€. Le client est invité à inspecter le vélo et à signaler dans le document fourni par le loueur les éventuelles constatations (casse, dégradation, propreté...)

Vélo avec assistance électrique : 500€ / Vélo sans assistance électrique : 300€

Vélo pour enfant : 100€ / Remorque : 50€

Le loueur se réserve le droit, en cas de manque de temps pour le client au moment de la restitution du vélo, de conserver l'option sur la caution s'il est nécessaire de faire un examen approfondi du vélo jusqu'au calcul du montant de la caution à conserver. Le loueur se réserve la possibilité de poursuivre le locataire à l'effet d'obtenir l'entier dédommagement de son préjudice.

Pièce	Prix	Pièce	Prix
Chambre à air	10 €	Selle	25 €
Kit anti crevaison	20 €	Garde Boue	25 €
Guidon	30 €	Roue avant	100 €
Potence	15 €	Roue arrière	250 €
Fourche	100 €	Pédale	6 €
Manette changement de vitesse	25 €	Manivelle	9 €
Levier Frein	15 €	Chaîne	12 €
Batterie VAE	500 €	Dévoilage roue	12 €
Commodo VAE	120 €	Remplacement boîtier de pédalier	35€ VAE / 15€ MUSC
Ecran VAE	100 €	Dérailleur	50 €
Selle	25 €	Cassette	22 €
Garde Boue	25 €	Main d'œuvre	9€ le 1/4h

Pénalité de retard : tarif journée appliqué à hauteur du retard